



Délibération n°2025-25

Date de la convocation : 02 04 2025

Nombre de conseillers en exercice :	45
Nombre de conseillers présents :	32
Nombre de conseillers votants :	35
- dont « pour » :	35
- dont « contre » :	0
- abstention :	0

Objet : Décisions du Président dans le cadre de sa délégation

Le mardi 8 avril 2025 à 18h45

L'an deux mille vingt-cinq, le huit du mois d'avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Orthevielle, salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LESCOUTE, Président en exercice :

Étaient présents : Rachel DURQUETY, Robert BACHERE, Sylviane LESCOUTTE, Christian DAMIANI, Julien PEDELUCQ, Philippe LABORDE, Jean-Marc LESCOUTE, Corine DE PASSOS, Bernard DUPONT, Lionnel BARGELES, Bernard MAGESCAS, Marie-Hélène SAGET, Véronique GOMES, Serge LASSERRE, Gisèle MAMOSER, Francis LAHILLADE, Didier MOUSTIE, Christian FORTASSIER, Didier SAKELLARIDES, Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, François CLAUDE, Jean-Luc SEMACOY, Liliane MARBOEUF, Christel ROLLO, Valérie BRETHOUS, Stéphane BELLANGER, Roger LARRODE, Annie BOULAIN, Marie-Françoise LABORDE, Annie LAGELOUZE, Henri LALANNE

Suppléants : Luc DE MONSABERT

Étaient excusés : Guy BAUBION BROYE, Sandrine DARRICAU-DUFAU, Alain DIOT, Sophie DISCAZAUX, Jean-François LATASTE, Dominique DUPUY

Procurations : Estelle LEVI à Bernard DUPONT, Fabienne LABASTIE à Lionel BARGELES, Roland DUCAMP à Francis LAHILLADE, Marie Josée SIBERCHICOT à Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, Régine TASTET à François CLAUDE,

Absents : Thierry CALOONE, Thierry LE PICHON, Bruno TRAVERT,

Secrétaire de séance : Jean-Luc SEMACOY

VU l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation accordée au Président par délibération n° 2020-65 du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020.

CONSIDÉRANT l'obligation de présenter au Conseil communautaire les décisions prises par le Président en vertu de cette délégation,

Il est rendu compte des décisions prises depuis le dernier conseil communautaire :

- Décision 2025-08 : Signature d'un avenant au contrat de gestion portant sur la mise en place d'un distributeur de boissons chaudes
- Décision 2025-09 : Convention de mise à disposition de la salle des Ateliers Solidaires à l'INSUP Pays Dacquois – année 2025
- Décision 2025-10 : Décision fixant les tarifs de la régie d'avances et de recettes de l'Office de Tourisme
- Décision 2025-11 : Convention de partenariat avec « Gîtes de France Béarn, Pays Basque, Landes »
- Décision 2025-12 : Avenants n°1 aux accords-cadres à bons de commandes relatifs aux contrôles périodiques obligatoires et maintenance des établissements recevant du public ou des travailleurs de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- Décision 2025-13 : Achat d'un véhicule utilitaire d'occasion pour les services de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- Décision 2025-14 : Convention d'occupation du domaine public – Sorde l'Abbaye
- Décision 2025-15 : Achat d'un véhicule léger d'occasion auprès d'un particulier et signature du contrat correspondant
- Décision 2025-16 : Plan de financement et demandes de subventions | Saison culturelle Abbaye de Sorde 2025



- Décision 2025-17 : Contrats dans le cadre de la programmation de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- Décision 2025-18 : Contrats dans le cadre de la programmation culturelle de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans – avril à août 2025
- Décision 2025-19 : Avenant n°1 au marché relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un accueil collectif de mineurs en extension de l'école élémentaire de Peyrehorade
- Décision 2025-20 : Avenant 11 à l'acte de nomination des mandataires de la régie de recettes de l'Abbaye de Sorde
- Décision 2025-21 : Acte constitutif d'une régie d'avances pour les services administratifs de la communauté de communes du pays d'orthe et arrigans
- Décision 2025-22 : Mise à disposition d'un minibus à la Commune de Tilh
- Décision 2025-23 : Acte de nomination du régisseur titulaire et du mandataire suppléant de la régie d'avances des services administratifs de la communauté de communes du pays d'orthe et arrigans
- Décision 2025-24 : Avenant n°2 au lot relatif aux travaux de fauchage et de débroussaillage des communes de Bélus, Cagnotte, Gaas, Orist, Orthevielle et Saint-Etienne-d'Orthe
- Décision 2025-25 : Cession du véhicule immatriculé 8621-RF-40 à la Commune de Bassussarry 64200
- Décision 2025-26 : Décision fixant les tarifs de la régie de recettes de l'Abbaye St Jean de Sorde à Sorde l'Abbaye (40300)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean Marc LESCOUTE

